

Master 2 droit de l'entreprise et des affaires DJCE de Nancy

Par **jeeeey**, le 25/03/2007 à 10:40

Hello

alors voila je viens de refaire le site du DJCE de Nancy, je vous en livre donc l'adresse

<http://www.djce-nancy.fr>

Le DJCE est un diplome d'universite couple a un master 2. Ce diplome n'est delivre que par 10 universites en France (Caen, Rennes, Strasbourg, Toulouse, Cergy, Paris, Montpellier, Lyon, Poitiers et Nancy).

Pour plus de détails, tout est sur le site

Enfin normalement d'ici peu de temps, le site national du DJCE sera en ligne à l'adresse suivante : <http://www.djce.fr> (pour l'instant c'est encore l'ancien site en ligne)

Enfin le DJCE est lié à l'organisme de formation appele FNDE (organisme qui a créé le DJCE avec la faculte de Montpellier) et que vous pouvez retrouver à l'adresse suivante :

<http://www.fnde.asso.fr>

pour toute question sur le DJCE, posez-les ci-dessous et je me ferai une joie d'y répondre

@ bientôt
Jeeey

Par **Visiteur**, le 20/02/2008 à 13:29

Coucou, j'avais envoyé un message privé a Jeeey mais je suppose qu'il est trop occupé alors peut etre que vous pouvez me donner vos avis that is compound or type unknown Merci

Je souhaiterais avoir de plus amples informations concernant le DJCE , diplôme qui m'interesse très fortement.

Biensûr n'étant qu'en L1 je me précipite peut être mais il n'est jamais trop tôt surtout avec une selection de dossier comme il en est question ici.

Je suis bien entendu allée sur le site indiqué dans ce post(et qui est indiqué sur la plaquette du M2 DJCE sur le site de la faculté de nancy) mais plusieurs questions me taraudent notamment concernant la selection.

J'ai pu voir qu'elle se faisais par dossier , on remplis sont dossier non seulement avec ses résultats mais également avec stages et autres .. Et donc ma question principale sera

"Comment mettre de mon coté tout les moyens possible pour pouvoir constituer un dossier digne de cette rude sélection?"

Aussi, a partir de quelle année commencer les stages? ou? quels éléments pourraient me favoriser ? Que pourrais je faire d'interessant etc....

:)

Merci de votre aide 

Par **jeeeey**, le 20/02/2008 à 20:09

Hello

désolé de ne pas avoir répondu par MP, effectivement par manque de temps, mais je t'aurai ,)

dit de toute façon de poster ici ta question 

alors pour que ton dossier soit sélectionné, il faut que ton parcours soit cohérent et des mentions aident beaucoup

pour la cohérence, il s'agit du choix des matières (éviter le pénal par exemple ou le droit ,)

public...) et avoir des stages dans le droit des affaires 

;)

pour les stages, plus tot tu commences, mieux sera ton dossier a la sortie 

bonne soirée

Par **Visiteur**, le 22/02/2008 à 08:16

Merci de ta réponse Jeecy.

Concernant les stages j'avoue ne pas trop savoir comment m'y prendre alors j'ai cherché sur de nombreux sites des stages mais évidemment, ou il n'y en a pas, ou il faut être en master . Ceci dit, j'ai peut être eu une idée, le mercredi est une journée entièrement libre pour moi, ni cours ni TD, et je me suis dit que peut être , je pourrais me faire un peu d'expérience en travaillant dans le domaine du droit des affaires cette journée précise ; (sans être payé bien sûr) . Irréalisable?

Par **jeeeey**, le 22/02/2008 à 11:53

Pour trouver un stage tu rédigés une lettre de motivation et un ch et tu les envoies la ou tu veux être prise en stage

C'est normal que tu ne trouves pas d'annonces de stage

Par **Daisy**, le 19/08/2008 à 20:01

Bonjour,

A la rentrée, j'intègre le DJCE Nancy, je sais que c'est une très bonne formation qui demande beaucoup d'investissement. Je suis prête à me donner à fond.

Est ce que quelqu'un pourrait me parler un peu du déroulement de cette année ?

A la rentrée, nous avons des tests. Pour cela, nous avons deux livres à lire (M.Cozian en société, et un livre au choix en droits des obligations) et des relectures conseillées en droit fiscal et droit du travail. Comment me conseillez vous de réviser ? A quel genre de questions dois-je m'attendre ?

Merci.

PS : j'ai un doublon (le même message est en section Orientation "Année DJCE"), je ne sais pas supprimer !

Par **mathou**, le 19/08/2008 à 20:21

:lol:

C'est pas grave, il n'avait pas encore répondu donc chope-le jusqu'à ce qu'il réponde ! Image not found or type unknown

Par **Daisy**, le 21/08/2008 à 18:25

Heyo !! Il y a quelqu'un pour me répondre ???? Merciiiiiiiiiiii !!

Par **Katharina**, le 21/08/2008 à 20:43

Une fois de plus, je me dois de rappeler que la patience est une règle d'or, d'autant plus que Wink

nous sommes en période estivale et que beaucoup de membres sont absents Image not found or type unknown

Par Daisy, le 21/08/2008 à 21:49

Ok, la modératrice tyrannique ...